

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Collectivité : MAIRIE DE CRUVIERS LASCOURS

| | | | |
|----------------------------------|-----------------------|---|---|
| Date de Convocation : 20/03/2017 | Décisions N° : 2017-9 | Membres : En Exercice : 15 POUR : 11 CONTRE : 0 | Présents : 12 Votants : 11 ABSTENTION : 0 |
|----------------------------------|-----------------------|---|---|

Le 29/03/2017

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille dix-sept à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FIARD Fabien: MAIRE.

Présents : ADAMIEC Pierre-Nicolas, ALLEMAND Jean-Charles AULERY Lucien, CEZAR Jocelyne, COSTA Rémy, FIARD Fabien, MILLOT Muriel, TOULOUZE Michel

ABSENTS / EXCUSES :

TOULOUZE Amandine, pouvoir donné à TOULOUZE Michel

BUET Jean-Claude pouvoir, donné à ADAMIEC Pierre-Nicolas

DUBOIS Karine pouvoir, donné à MILLOT Muriel

BEAU Christian pouvoir, donné à AULERY Lucien

Absente : BOUXIN Sabrina

Secrétaire de séance : CEZAR Jocelyne

Objet : M14-

CONSTATATION – APPROBATION - AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2016

Le Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2016, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : -197 018,33€

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 100 033,23€

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de : 105 535,68€

Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : 267 336,49€

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 131 394,81€

En recettes pour un montant de : 0,00€

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 222 877,46€

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 222 877,46€

Ligne 002 :

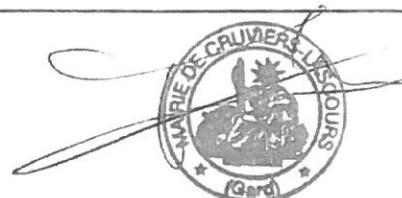
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 144 492,26€

Extrait certifié conforme, Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Fait à MAIRIE DE CRUVIERS LASCOURS, le 29/03/2017

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2017



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**REPUBLIQUE
FRANCAISE**

DE LA COMMUNE DE CRUVIERS-LASCOURS

DEPARTEMENT GARD

Séance du 29 Mars 2017

Nombres de membres

| Afférents au Conseil Municipal | En Exercice | Qui ont pris part à la délibération |
|---|----------------|---|
| 15 | 13 | 12 |

Le vingt-neuf mars de l'an deux mille dix-sept à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur FIARD Fabien: MAIRE.

Présents : ADAMIEC Pierre-Nicolas, ALLEMAND Jean-Charles AULERY Lucien, CEZAR Jocelyne, COSTA Rémy, FIARD Fabien, MILLOT Muriel, TOULOUZE Michel

ABSENTS / EXCUSES :

TOULOUZE Amandine, pouvoir donné à TOULOUZE Michel
BUET Jean-Claude pouvoir, donné à ADAMIEC Pierre-Nicolas
DUBOIS Karine pouvoir, donné à MILLOT Muriel
BEAU Christian pouvoir, donné à AULERY Lucien

Absente : BOUXIN Sabrina

Secrétaire de séance : CEZAR Jocelyne

Le Conseil municipal passe à l'ordre du jour :

Objet : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 DU BUDGET MAIRIE M14

M. Le MAIRE présente le BUDGET PRIMITIF 2017 qui s'équilibre comme suit

FONCTIONNEMENT équilibré à 652 054.26 €
INVESTISSEMENT équilibré à 614 98.81 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve ce budget avec :

POUR : 10
CONTRE : 0
ABSTENTION : 2

FAIT ET DELIBERE A CRUVIERS – LASCOURS, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Pour copie conforme.
Le Maire

Fabien FIARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213001001-20170329-2017_11-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2017

